



PROCÉDURE DE SÉLECTION PRÉALABLE

**(Article L2122-1-1 du Code Général de la propriété des
Personnes Publiques)**

**MISE À DISPOSITION D'EMPLACEMENTS DU DOMAINE
PUBLIC DÉPARTEMENTAL POUR LA LOCATION DE
STANDS À L'OCCASION DE L'ÉVÈNEMENT « NOËL À
VAUCELLES »**

les 23, 24, 25 et 26 novembre 2023

à l'abbaye de Vaucelles

Date limite de réception des dossiers de candidatures :

Lundi 11 septembre 2023 à 16 h

Le Département du Nord organise l'évènement NOËL À VAUCELLES les **23, 24, 25 et 26 novembre 2023** et met à disposition des espaces du domaine public sur le site de l'abbaye de Vaucelles.

Pour satisfaire à l'occupation des stands mis à disposition et aux besoins en restauration des visiteurs, le Département du Nord lance un avis d'appel à candidatures pour l'installation de 46 stands intérieurs pour les exposants, 3 stands extérieurs pour les exposants, 5 stands extérieurs pour la restauration sucrée et salée selon les conditions ci-après :

**À l'abbaye de Vaucelles
Hameau de Vaucelles
59258 LES RUES-DES-VIGNES
AILES DES MOINES**

De 10 h à 19 h du 23 au 26 novembre 2023 inclus

- **47 stands intérieurs** présents simultanément dans le bâtiment claustral pour la vente de **produits artisanaux** dont :
 - **34** de 3 mètres linéaires sur 3 mètres (**9m²**),
 - **13** de 3 mètres linéaires sur 2 mètres (**6m²**),

- **2 stands extérieurs** présents simultanément pour la vente de **produits artisanaux** de **12m²**,

- **1 stand extérieur** présent simultanément pour la vente de **sapins naturels** de **12m²**,

- **5 stands extérieurs** présents simultanément pour la **restauration sucrée et salée** dont :
 - **2 stands** proposant une **restauration rapide salée**, l'offre de restauration devra être suffisamment variée pour répondre à la satisfaction du plus grand nombre (frites, hamburgers maison, pâtes, végétarien...)

 - **1 stand** pour un emplacement de **restauration rapide** proposant des plats **sucrés** (type gaufres, crêpes...)

 - **1 stand** pour un emplacement de **restauration rapide** proposant des **spécialités** (type marrons chauds ou autres)

 - **1 stand** pour un emplacement « **bar à huîtres** » ;

Pour les **stands salées** : puissance électrique **9kw maximum**,

Pour les **stands sucrées** : puissance électrique **6kw maximum**.

Il est à noter que **la vente de boissons ne fait pas partie** de l'avis de cet appel à candidatures puisqu'une buvette est organisée pour ces produits par *l'association de l'abbaye cistercienne de Vaucelles*.

Il est important de signaler que le nombre de visiteurs attendus est **d'environ 8 000 visiteurs**.

1) Le cadre juridique

Chaque candidat de cet appel à projet devra satisfaire aux conditions suivantes :

- Être majeur,
- Être inscrit personnellement au registre du commerce ; ou être au registre des métiers ou à la maison des artistes pour l'activité à pratiquer sur l'emplacement sollicité ;

Une copie de l'inscription au registre du commerce, au registre des métiers ou à la maison des artistes devra être fournie avec le dossier d'inscription ainsi qu'une attestation d'assurance en cours de validité à la date de l'évènement.

Les candidatures feront l'objet d'un rapport d'analyse à l'issue duquel un contrat de location sera envoyé à chaque exposant retenu pour la mise à disposition d'un stand.

2) Les emplacements

Le Département du Nord met à disposition des exposants retenus un espace, représentant un emplacement d'une surface ci-après désignée et selon les arrêtés n° AR-DSC/2023/792:

- **400 €** pour un stand de **9m²** pendant **4 jours en intérieur** (100€/jour),
- **270 €** pour un stand de **6m²** pendant **4 jours en intérieur**,
- **165 €** pour un stand de **12m²** pendant **4 jours en extérieur sans accès à l'eau et l'électricité**,
- **180 €** pour un stand de **12m²** pendant **4 jours en extérieur avec accès à l'eau**,
- **215 €** pour un stand de **12m²** pendant **4 jours en extérieur avec à l'électricité**,
- **235 €** pour un stand de **12m²** pendant **4 jours en extérieur avec accès à l'eau et à l'électricité**.

3) La durée de la mise à disposition

La mise à disposition sera accordée pour une durée de 4 jours et conclue par contrat. Ce contrat ne pourra pas être renouvelé par tacite reconduction. La durée totale du contrat est prévu le temps de la location du stand.

4) Dossier de candidature

Tout candidat est invité à fournir un dossier comptant :

- Une présentation de son activité et des produits mis en vente sur le stand permettant au Département du Nord de comprendre son domaine d'activité et de la décoration du stand proposée. Cette présentation sera jugée,
- Une attestation d'assurance,
- Un extrait Kbis,
- Un CV des références,
- Toute information que le candidat jugera utile d'apporter pour la bonne compréhension de son dossier et la mise en perspective des conditions d'exploitation.

5) Modalité de remise des candidatures

Date limite de réception des candidatures : **Lundi 11 septembre 2023 à 16 heures.**

Le dossier peut être remis :

- Soit sous pli cacheté qui devra porter les mentions suivantes « **CONFIDENTIEL – NE PAS OUVRIR** » à l'adresse suivante :

Abbaye de Vaucelles
Département du Nord
Valérie MARTIN
Hameau de Vaucelles
59258 LES RUES-DES-VIGNES

- Soit par voie électronique à l'adresse suivante abbayedevaucelles@lenord.fr qui devra mentionner l'objet suivant :
« **CANDIDATURE MISE À DISPOSITION D'UN EMPLACEMENT DU DOMAINE PUBLIC DÉPARTEMENTAL POUR LA LOCATION DE STANDS À L'OCCASION DE L'ÉVÈNEMENT NOËL À VAUCELLES** ».

6) Critères de sélection des candidatures

- 47 stands intérieurs présents simultanément pour la vente de produits artisanaux dont :
 - Présentation générale de l'activité..... 60 %,
 - Présentation du décor du stand..... 40 %
- 2 stands extérieurs présents simultanément pour la vente de produits artisanaux de 12m² :
 - Présentation générale de l'activité..... 60 %,
 - Présentation du décor du stand..... 40 %.

- 1 stand extérieur présent simultanément pour la vente de sapins naturels de 12m² :
 - Présentation générale de l'activité..... 60 %,
 - Présentation du décor du stand..... 40 %.

- 5 stands extérieurs présents simultanément pour la restauration sucrée et salée dont :
 - 2 stands proposant une restauration rapide salée, l'offre de restauration devra être suffisamment variée pour répondre à la satisfaction du plus grand nombre (*frites, hamburgers maison, pâtes, végétarien...*)
 - 1 stand pour un emplacement de restauration rapide proposant des plats sucrés (*type gaufres, crêpes...*)
 - 1 stand pour un emplacement de restauration rapide proposant des spécialités (*type marrons chauds ou autres*)
 - 1 stand pour un emplacement « bar à huîtres »
 - Présentation générale de l'activité..... 60 %
 - Présentation de l'offre commerciale à savoir les prix de vente des plats proposés et leurs descriptifs (composition des plats, quantité, origine, etc.) 40 %

Pour tout renseignement vous pouvez contacter :

Madame Valérie MARTIN

Téléphone : 03 59 73 15 49

Mail : valerie.martin@lenord.fr

Cette procédure de sélection préalable est publiée sur le site internet de l'abbaye de Vaucelles www.abbayedevaucelles.fr et sur la page Facebook de l'abbaye de Vaucelles.

